

PARCOURS POST-BAC PRO ASSP ou SAPAT

Rentrée septembre 2021

PUBLIC

La sélection à l'entrée en formation est ouverte aux candidats titulaires d'un BAC PRO ASSP ou SAPAT

MODALITES DE FINANCEMENT

Selon le parcours de formation à réaliser et selon votre statut à l'entrée en formation, il existe différents types de financement

METHODES PEDAGOGIQUES

Cours magistral, réflexion de groupe, Travaux dirigés, projets pédagogiques transversaux, suivi individualisé du parcours

INTERVENANTS

Infirmiers formateurs permanents et des intervenant extérieurs professionnels exerçant dans le secteur sanitaire et social

MODALITES D'EVALUATION

Chaque module est évalué selon la directive du référentiel de formation.

Le diplôme d'Etat est délivré par la DRDJSCS, sous réserve de l'acquisitoin de toutes les ompétences et unités de formation.

PARCOURS

Diplôme	Modules à valider	Stages correspondants
BAC ASSP (Accompagnement Soins Services à la personne)	2, 3 et 5	12 semaines de stage
BAC SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires)	2, 3, 5 et 6	14 semaines de stage

L'enseignement en institut de formation comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels. **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

Module 2 : L'état clinique d'une personne - 2 semaines (70 heures)

Module 3 : Les soins - 5 semaines (175 heures)

Module 5 : Relation-communication - 2 semaines (70 heures)

Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers - 1 semaine (35 heures)

Les stages sont au nombre de trois, de 140 heures chacun, soit 12 semaines. Leur insertion dans le parcours de formation est prévue dans le projet pédagogique de l'institut et permet l'acquisition progressive des compétences par l'élève. Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

Les titulaires du BAC PRO SAPAT réalise un 4° stage de 70 heures.